


FMM. Réponse au CP Absym - réaction et actions des MM

samedi 27 janvier 2018

10:02

Objet	CP absym - réaction et action
De	Christophe Cocu - secrétaire général - FMM
À	Christophe Cocu - secrétaire général - FMM
Envoyé	vendredi 26 janvier 2018 16:26
Pièces	 180126 let...

Chers travailleurs de maisons médicales,

Pour certains d'entre vous, la plaisir de voir **le moratoire sur le forfait levé** par la ministre de la Santé a été quelque peu gâché par le relais des deux Communiqués de presse insultants de l'Absym.

Nous avons décidé de répondre par la même voie en renvoyant un communiqué de presse. Il est visible sur notre site à cette adresse : <http://www.maisonmedicale.org/L-ABSYM-va-t-elle-continuer-sa-campagne-electorale-populiste-au-detriment-des.html> Par ailleurs, un droit de réponse a été sollicité dans les journaux « sudpresse » et « La Libre » qui ont relayé le communiqué de presse de l'Absym sans venir chercher notre version des faits.

Je tenais aussi à remettre cette sortie de l'Absym dans son **contexte**. Le moratoire et l'audit étaient le résultat d'un travail de lobby de plusieurs dizaines d'années pour discréditer le travail forfaitaire, mais aussi le travail en maison médicale de manière générale. Le fait qu'il ne ressort rien de cet audit est une défaite personnelle pour le président de l'Absym. Ses communiqués sont le fait d'un homme aigri constatant qu'il est en train de perdre le combat qu'il mène depuis plus de 35 ans.

Par ailleurs, une fois l'émotion passée, si vous **souhaitez aller plus loin**, nous vous invitons :

- A envoyer une **plainte à l'ordre des médecins** pour atteinte à l'honneur de la profession (voir modèle joint)
- Comme sur Charleroi, vous pouvez proposer à votre cercle une **réaction des médecins non issus des maisons médicales**.
- Par ailleurs si certains **patients** veulent faire quelque chose, ils peuvent écrire leur indignation directement à l'Absym. Par exemple en s'inspirant d'extraits du communiqué de presse.

Finalement, les syndicats médicaux n'ont que le poids de leurs affiliés et des personnes qui votent pour eux. J'invite donc les médecins à **s'affilier à un syndicat médical, à payer leur cotisation et à voter lors des élections médicales de juin 2018**. La Fédération soutient le GBO (<http://www.le-gbo.be/>), syndicat dans lequel sont investis, notamment, les médecins permanents politiques de la fédération et qui défend un travail entre généralistes libéraux et en maisons médicales ; et qui reconnaissent la plus-value de l'acte et du forfait comme des systèmes complémentaires.

Pour le Bureau Stratégique

Christophe Cocu
Secrétaire général

0477 381 669



FÉDÉRATION
MAISONS
MÉDICALES

santé et solidarité

Fédération des maisons médicales
bd du Midi 25/5 - 1000 Bruxelles
+32 (0)2 514 40 14

www.maisonmedicale.org

